

Tarifs applicables au 21 octobre 2024

TRANSACTION - VENTE

- 7,00% TTC du prix de vente jusqu'à 100 000,00€ avec un minimum de 4 000,00 €
- 6,50% TTC du prix de vente sur la part comprise entre 100 001,00€ et 150 000,00€
- 6,00% TTC du prix de vente sur la part comprise entre 150 001,00€ et 200 000,00€
- 5,50% TTC du prix de vente au-delà de 200 001,00€

Garage, parking : 10,00% du prix de vente TTC

Terrain : 10,00% du prix de vente TTC

Cession de fonds de commerce, droit au bail, murs commerciaux : 10,00% avec un minimum de 5000,00€

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).

LOCATION A USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

● **Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du bailleur : OFFERTS**

● **Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail :**

Honoraires à la charge du bailleur : 8 € TTC par m2 de surface habitable (zone non tendue)

Honoraires à la charge du locataire : 8 € TTC par m2 de surface habitable (zone non tendue)

● **Honoraires d'établissement d'état des lieux (entrée/sortie) :**

Honoraires à la charge du bailleur : 3 € TTC par m2 de surface habitable (zone non tendue)

Honoraires à la charge du locataire : 3 € TTC par m2 de surface habitable (zone non tendue)

● **Honoraires de rédaction d'avenant au contrat de location :**

Honoraires à la charge du locataire : 100 € TTC

GESTION LOCATIVE

Honoraires : 5,90 % HT des sommes encaissées

Garantie Loyers Impayés : 2,5 % des sommes acquittées

Toute prestation de service doit faire l'objet, dès qu'elle a été rendue et en tout état de cause avant paiement du prix, de la délivrance d'une note lorsque le prix de la prestation est supérieur ou égal à 25 € (TVA comprise).